



EVALUER ET PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX



La notion de **risque psychosocial au travail** désigne la probabilité d'apparition de troubles à effets psychologiques, tant individuels que collectifs, ayant pour origine l'environnement professionnel.

D'après le Ministère du Travail, les risques psychosociaux recouvrent les risques de stress chronique, harcèlement moral et sexuel, épuisement professionnel (Burnout), violences au travail...

Les risques psychosociaux peuvent favoriser l'apparition de différents types de pathologies professionnelles et entraîner des accidents du travail.



Domaines d'application

Nous accompagnons les organisations dans la réalisation d'audits et de diagnostics sur la qualité de vie au travail ; le conseil et l'accompagnement organisationnel en matière de prévention des RPS ; le déploiement de plans d'actions ; la formation à la prévention des RPS ; l'accompagnement des dirigeants et des groupes projet de prévention RPS.

